



Union Européenne



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

*La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoire*

Lettre d'information Natura 2000

Basse Vallée de la Gartempe

N° 7 - Juillet 2026



**Vienne
nature**

Natura 2000

Une politique européenne de préservation de la biodiversité

Natura 2000 est un réseau de sites naturels ou semi-naturels de l'Union Européenne présentant une grande valeur patrimoniale à travers leur faune, leur flore et leurs habitats remarquables*.

La constitution du réseau Natura 2000 a pour objectif de maintenir la diversité biologique des milieux, tout en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et régionales du territoire dans une logique de développement durable.

* La liste précise de ces habitats et espèces est annexée à la Directive européenne Oiseaux et à la Directive européenne Habitats-Faune-Flore.

La France compte 1 776 sites Natura 2000, soit près de 13 % du territoire terrestre métropolitain.

Une gestion équilibrée et durable des espaces

La démarche du réseau Natura 2000 privilégie la recherche collective d'une gestion équilibrée

et durable qui tient compte des préoccupations économiques et sociales. Elle repose sur :

- La création d'un maillage de sites s'étendant sur tout le continent européen pour maintenir la cohérence des actions au-delà des frontières de chaque pays.

- La prise en compte des spécificités locales pour concilier préservation de la nature et préoccupations socioéconomiques : il ne s'agit pas de créer des sanctuaires excluant toute activité humaine.

- La participation active de l'ensemble des acteurs locaux, afin que les partenaires s'approprient les enjeux de Natura 2000.



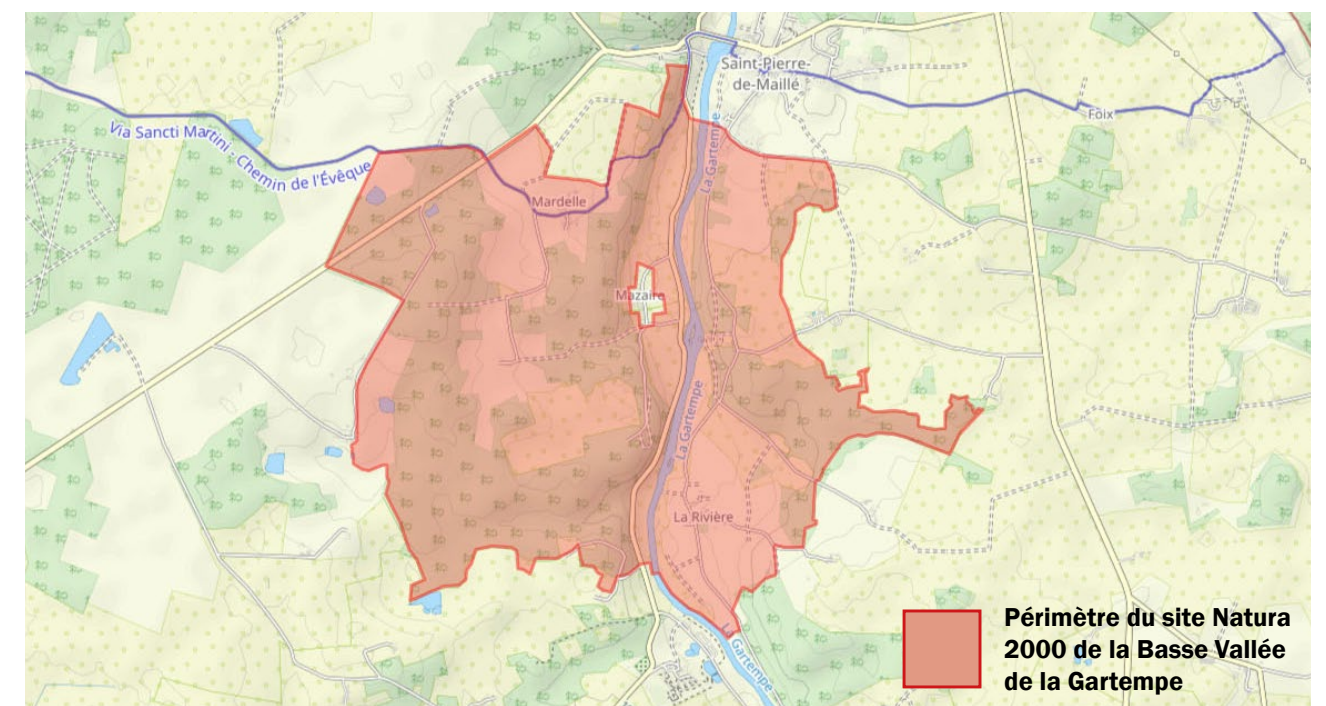
La Basse Vallée de la Gartempe (FR 5402004)

Situé à l'est du département de la Vienne, le site Natura 2000 de la Basse Vallée de la Gartempe est localisé sur les communes de Saint-Pierre-de-Maillé et de La Bussière sur une superficie de 674,3 ha.

La Basse Vallée de la Gartempe s'est rapidement imposée comme un ensemble de tout premier intérêt pour les chauves-souris

en abritant des populations d'importance nationale, notamment grâce à la richesse de son réseau souterrain.

L'association Vienne Nature, après avoir été en charge de la rédaction du Document d'objectifs, a été désignée animatrice de ce site Natura 2000.





Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC)

Les MAEC constituent un des outils majeurs du second pilier de la Politique agricole commune (PAC).

Elles ont pour objectif d'accompagner les agriculteurs vers le maintien ou l'évolution des pratiques agricoles favorables pour la biodiversité.

Sur le territoire éligible aux MAEC, qui englobe les sites Natura 2000 de la Basse Vallée de la Gartempe et de la Vallée de l'Anglin, sept exploitations agricoles se sont engagées dans des mesures sur la période allant de 2023 à 2028.

Un peu plus de 95 ha de parcelles agricoles seront gérés pour assurer le maintien d'espèces sensibles avec un montant d'aide financière de l'ordre de 101 913 €.

Qu'est-ce qu'une MAEC localisée ?

C'est un contrat engagé à la parcelle, qui permet de maintenir ou de faire évoluer les pratiques agricoles en contrepartie d'une aide financière. Le signataire s'engage de manière volontaire à respecter le cahier des charges de la mesure qu'il a choisie et qui a bénéficié d'un diagnostic de Vienne Nature sur ce secteur, pour une durée de 5 ans.

Qui peut y souscrire ?

Les MAEC sont destinées à toutes personnes exerçant une activité agricole et qui déclarent les parcelles concernées à la PAC, qu'elle soit propriétaire ou exploitante (bail, etc.).

Sur quel type de parcelle s'applique une MAEC localisée ?

Une MAEC s'applique sur une surface exploitée par un agriculteur à l'intérieur du territoire éligible. La surface engagée doit être déclarée à la PAC l'année de la souscription si elle ne l'a jamais été auparavant. Le cumul sur une même exploitation entre MAEC « localisée » et MAEC « système » est possible sous certaines conditions.

Contacts

- **Miguel Gailledrat** - Vienne Nature : 07 69 39 05 96
- **Anne-Sophie Bazile** - Chambre d'Agriculture de la Vienne : 06 75 73 28 51
- **Aurélie Delmas** - Chambre d'Agriculture de la Vienne : 06 72 65 51 48

Actus du site Natura 2000

Comptages des chauves-souris de la Basse Vallée de la Gartempe

Comme chaque année, Vienne Nature a effectué un suivi des sites favorables à l'hibernation des chauves-souris en Basse Vallée de la Gartempe.

Ce suivi est effectué annuellement à la même période. Il consiste à compter les chauves-souris en hibernation dans les cavités souterraines et de les identifier afin de pouvoir évaluer la tendance des populations des espèces dans ces milieux.

Les suivis sont donc effectués en hiver, lorsque les chauves-souris n'ont plus de ressources alimentaires et se réfugient dans les grottes où les conditions sont idéales pour hiberner. Ils sont effectués dans le calme et en petite comité afin d'éviter le dérangement de ces animaux.

En 2026, 2516 individus de 7 espèces différentes ont pu être observées. Cette année, pas moins de 2243 rhinolophe euryale ont été compté, ce qui dépasse le précédent record obtenu en 2025 avec 1265 individus. L'espèce semble en expansion dans la région.



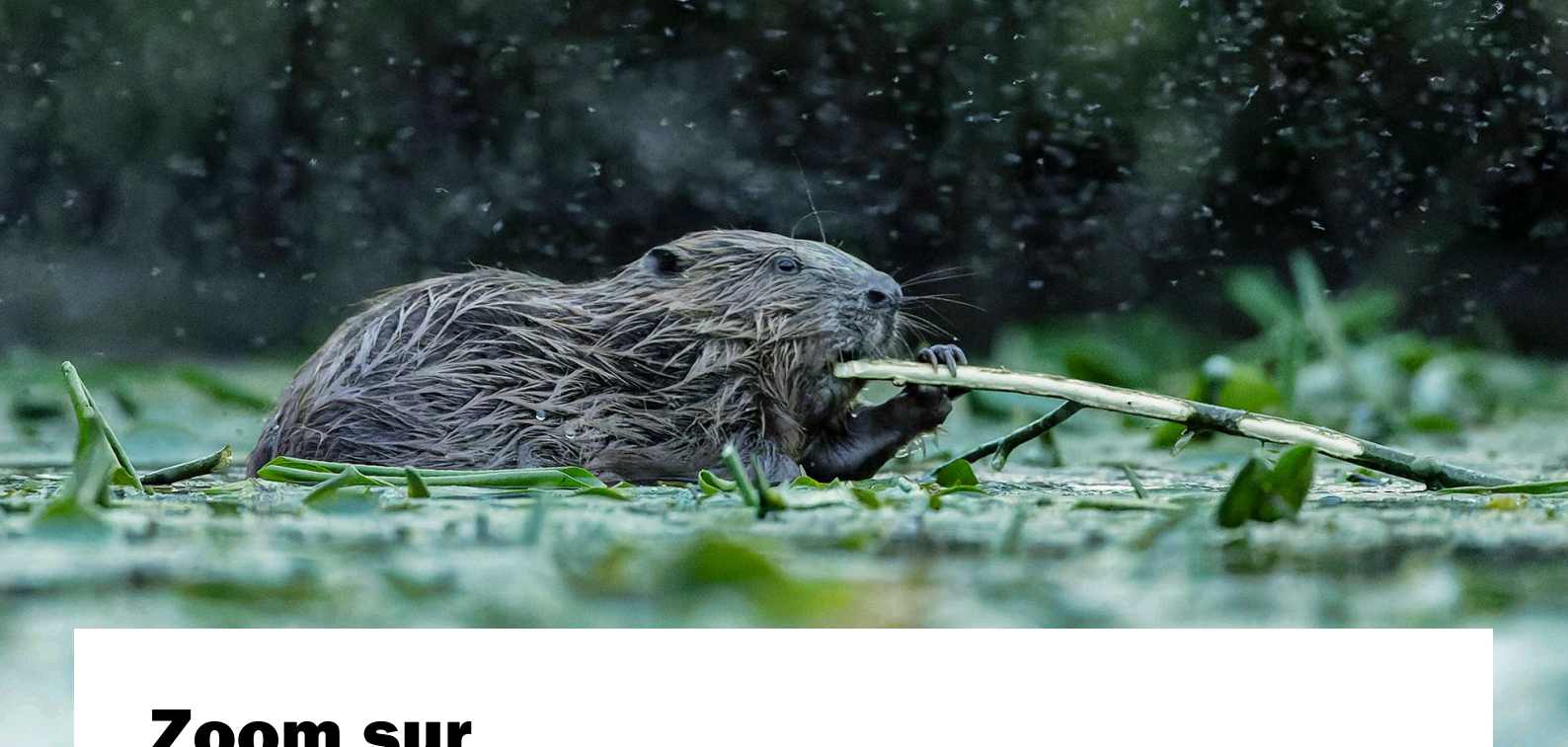
Interventions en milieu scolaire : à la découverte des escargots !

Dans le cadre du programme pédagogique Natura 2000, les élèves de maternelle de l'école de Saint-Pierre-de-Maillé ont exploré le monde fascinant des escargots au cours de trois séances riches en découvertes et en expériences sensorielles.

Outre la découverte de l'effet ventouse du pied de l'escargot, les enfants ont pu écouter le bruit de sa radula en action grâce à un amplificateur sonore, observer sa bouche à travers une plaque vitrée et découvrir sa surprenante force de traction à l'aide d'une petite charrette. Les enfants ont également laissé libre cours à leur créativité en réalisant des cernes de croissance à l'aide d'une essoreuse à salade, puis en peignant et en vernissant des coquilles. Enfin, un protocole de suivi a été mis en place afin d'essayer de retrouver les jeunes escargots, élevés pendant une partie de l'année dans une escargotière avant d'être relâchés au printemps.

Une belle aventure mêlant observation scientifique de la nature, expérimentation et expression artistique pour ces maternelles !





Zoom sur le Castor d'Eurasie

Autrefois largement répandu à travers une grande partie de l'Europe, le Castor d'Eurasie a connu un déclin spectaculaire à partir du XII^e siècle. Grâce à des mesures de protection et aux programmes de réintroduction engagés depuis plusieurs décennies, l'espèce connaît un retour progressif sur de nombreux cours d'eau français. Dans le département de la Vienne, les premières observations de recolonisation ont été recensées au début des années 2000, principalement dans la partie nord du territoire, le long du cours de la Vienne.

Habitat

Le Castor d'Eurasie fréquente une grande diversité de milieux aquatiques : fleuves, rivières, bras secondaires, ruisseaux et parfois plans d'eau calmes. Son installation dépend néanmoins de plusieurs conditions essentielles : une profondeur d'eau suffisante pour assurer ses déplacements et sa sécurité, des berges boisées riches en essences comme les saules et les peupliers, ainsi qu'une végétation variée offrant nourriture et matériaux de construction.

Espèce étroitement liée au milieu aquatique, le Castor s'éloigne rarement de plus de vingt mètres des berges. Bien qu'assez maladroit sur terre, où ses déplacements sont

lents et peu efficaces, il se révèle particulièrement agile dans l'eau grâce à sa queue plate et à ses pattes palmées. Animal social et territorial, le Castor vit en groupes familiaux structurés, généralement composés d'un couple reproduc-

teur, des jeunes de l'année et des individus nés lors des portées précédentes. Cette organisation familiale favorise la transmission des comportements et l'entretien collectif du territoire.



Alimentation

Strictement herbivore, le Castor adapte son alimentation au rythme des saisons. Durant la période printanière et estivale, il consomme principalement des feuilles, des plantes herbacées, des tiges et différentes espèces végétales présentes sur les berges. À l'approche de l'hiver, lorsque les ressources deviennent plus rares, son régime alimentaire évolue vers des matières ligneuses. Il se nourrit alors essentiellement d'écorces, de jeunes rameaux et de pousses d'arbres, avec une préférence marquée pour les saules, peupliers, aulnes... Les arbres abattus constituent ainsi une ressource alimentaire mais participent également à l'aménagement de son habitat.

Coupe d'un arbre réalisée par un castor. ►

◀ Ce terrier-hutte a été découvert sur la Gartempe. L'entrée se trouve sous l'eau et est camouflée par la présence d'un tas de branches coupées par le castor sur l'eau au niveau de la berge.



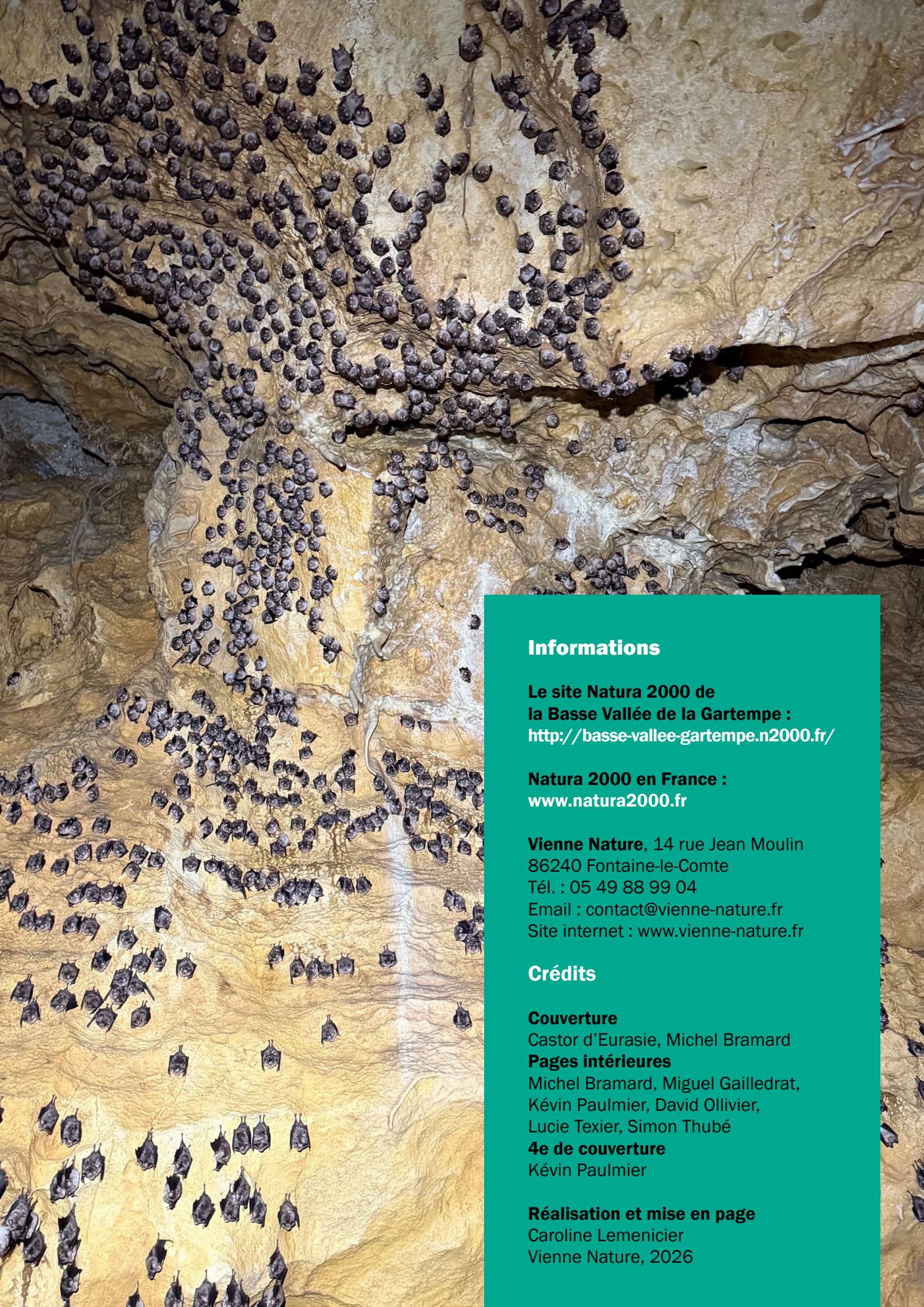
Le Castor et la Basse Vallée de la Gartempe

Le Castor d'Eurasie est aujourd'hui présent sur le site Natura 2000 de la Basse Vallée de la Gartempe, où il bénéficie d'un réseau de milieux aquatiques et rivulaires particulièrement favorables à son installation.

Sa présence sur le site s'inscrit dans la dynamique de recolonisation observée à l'échelle du bassin de la Vienne depuis le début des années 2000. Il a fait ses premières apparitions sur la Gartempe en 2002. Aucun gîte (terrier-hutte) n'avait été découvert en 2006 au moment de la réalisation du DoCOB du site Natura 2000. Cependant, des indices de présence avaient été trouvés, prouvant que l'animal fréquentait cette partie de la rivière. De nouveaux inventaires réalisés par Vienne Nature en 2018 et 2019 ont permis de trouver plusieurs gîtes à différents endroits du site Natura 2000 le long de la Gartempe, attestant ainsi l'installation du Castor.

Espèce discrète et majoritairement nocturne, le Castor est rarement observé directement. Sa présence est principalement mise en évidence par différents indices : arbres coupés présentant une taille caractéristique en biseau, écorçages, tronçons de branches sectionnés, coulées ou encore zones d'alimentation en bord de cours d'eau.

Par son activité, le Castor contribue au fonctionnement écologique des milieux aquatiques. En modifiant localement la structure de la végétation rivulaire et en créant des zones plus diversifiées, il favorise le développement d'habitats utiles à de nombreuses autres espèces. Sa présence constitue ainsi un indicateur du maintien des continuités écologiques et de la qualité globale des milieux naturels de la Basse Vallée de la Gartempe.



Informations

**Le site Natura 2000 de
la Basse Vallée de la Gartempe :**
<http://basse-vallee-gartempe.n2000.fr/>

Natura 2000 en France :
www.natura2000.fr

Vienne Nature, 14 rue Jean Moulin
86240 Fontaine-le-Comte
Tél. : 05 49 88 99 04
Email : contact@vienne-nature.fr
Site internet : www.vienne-nature.fr

Crédits

Couverture

Castor d'Eurasie, Michel Bramard

Pages intérieures

Michel Bramard, Miguel Gailledrat,
Kévin Paulmier, David Ollivier,
Lucie Texier, Simon Thubé

4e de couverture

Kévin Paulmier

Réalisation et mise en page

Caroline Lemenicier
Vienne Nature, 2026